

Référentiel professionnel pour le Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé

Annexe de l'arrêté du 18 mai 2009.

Définition de la profession et du contexte de l'intervention

L'éducateur technique spécialisé (ETS) est un travailleur social. Il contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes handicapées ou en difficulté, par l'encadrement d'activités techniques et par des relations avec les entreprises de son environnement au cours d'un accompagnement professionnel éducatif et social.

L'ETS travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle en lien avec d'autres acteurs : sociaux, médicaux, économiques et du domaine de la formation.

L'ETS exerce ses fonctions dans des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, dans les entreprises de travail protégé, en milieu ouvert ou dans des dispositifs d'insertion des secteurs publics et privés.

Il travaille auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant un handicap ou une inadaptation en promouvant des actions économiques, de formation et d'insertion.

Outre l'accompagnement éducatif et l'insertion par l'apprentissage pré-professionnel ou professionnel des publics avec lesquels il travaille, l'activité de l'ETS est orientée vers la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets qui imposent une progression des apprentissages en rapport avec les exigences d'une production et l'acquisition des rythmes de vie liés aux situations de travail.

L'ETS intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, d'adultes vieillissants :

- en situation de handicap ;
- en situation de dépendance ;
- en souffrance physique ou psychique ;
- en difficulté sociale et familiale ;
- en voie d'exclusion ;
- inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion.

Référentiel fonctions / activités

Accompagnement éducatif de la personne ou du groupe	Formation professionnelle, élaboration et mise en oeuvre d'un parcours d'insertion	Encadrement technique de la production
<p>Contribue à la mission institutionnelle par la mise en œuvre d'activités techniques et professionnelles.</p> <p>Développe une relation éducative personnalisée en s'appuyant sur une activité technique et professionnelle qui permette la (re)construction identitaire.</p> <p>Accompagne et aide la personne à s'insérer dans l'univers professionnel, technique et social.</p> <p>Crée une dynamique de groupes</p>	<p>Développe une démarche d'initiation et de formation professionnelle qui soit adaptée à la spécificité du handicap ou des difficultés rencontrées par les personnes.</p> <p>Elabore et met en œuvre des projets d'insertion professionnelle.</p> <p>Structure un cadre qui contribue à la construction d'une identité professionnelle des personnes.</p> <p>Inscrit le projet de formation dans une démarche partenariale avec les milieux socioprofessionnels de manière à ce qu'il soit adapté au contexte.</p>	<p>Structure l'environnement technique en fonction de la spécificité du handicap ou des difficultés rencontrées par les personnes.</p> <p>Gère, organise la production en garantissant une approche éducative, sociale et technique.</p> <p>Veille à l'équilibre entre les exigences économiques de la production et une approche sociale et éducative de la personne.</p> <p>Encadre, organise et anime une équipe de travail.</p>

Domaines de Compétences

Annexe de l'arrêté du 18 mai 2009

DC1 - Accompagnement social et éducatif spécialisé

- Instaurer une relation.
- Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités sociales et professionnelles.
- Assurer une fonction de repère et d'étayage.
- Organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective.
- Favoriser une dynamique de groupe.

DC2 - Conception et conduite de projet éducatif et technique spécialisé

2-1 Organisation de l'environnement de travail et de la gestion de la production.

- Organiser un environnement de travail et d'apprentissage adapté aux usagers.
- Transmettre de façon adaptée des savoirs et savoir-faire techniques dans le cadre d'un parcours d'insertion et de formation professionnelle.
- Assurer la continuité, le suivi et l'évaluation de l'activité et gérer la production.

2-2 Conception, conduite et évaluation d'un parcours de formation et d'insertion sociale et/ou professionnelle

- Etablir un diagnostic permettant de construire un projet de formation et d'insertion professionnelle.
- Aider les personnes à élaborer et engager un projet d'insertion sociale et professionnelle et à l'évaluer

DC3 - Communication professionnelle

3-1 Travail en équipe pluri-professionnelle.

- S'inscrire dans un travail d'équipe.
- Elaborer, gérer et transmettre de l'information.

3-2 Coordination.

- Elaborer et partager une information adaptée aux différents interlocuteurs.
- Assurer en équipe la cohérence de l'action de formation et d'insertion professionnelle.

DC4 - Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles

4-1 Implication dans les dynamiques institutionnelles.

- Participer au sein de l'équipe pluri-professionnelle à l'élaboration et à la mise en œuvre des différents projets institutionnels.
- Contribuer à la mission de l'établissement par la mise en œuvre d'un projet d'atelier ou d'activités techniques et par des méthodes d'accompagnement vers l'emploi.
- Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques

4-2 Travail en partenariat et en réseau

- Assurer et développer, dans le cadre de ses fonctions, des liens avec l'environnement économique local.
- Développer des activités en partenariat avec l'environnement de la formation professionnelle et de l'entreprise.
- Développer et transférer ses connaissances professionnelles.

Domaine de Compétences	Compétences	Indicateurs de compétences
<p>DC 1 Accompagnement social et éducatif spécialisé</p>	<p>Instaurer une relation.</p> <p>Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités sociales et professionnelles.</p> <p>Assurer une fonction de repère et d'étayage.</p> <p>Organiser une intervention socioéducative individuelle ou collective.</p> <p>Favoriser une dynamique de groupe.</p>	<p>Savoir recueillir et analyser des informations et des documents concernant la commande sociale et la situation de la personne ou du groupe, dans les limites de sa mission.</p> <p>Savoir observer les attitudes et comportements des usagers dans le respect de leur intimité.</p> <p>Savoir développer une écoute attentive et créer du lien.</p> <p>Savoir identifier et réguler son implication personnelle.</p> <p>Savoir repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe.</p> <p>Savoir repérer et tenir compte des déficiences, incapacités et handicaps.</p> <p>Savoir mettre en œuvre des actions adaptées dans le respect des droits et aspirations de la personne.</p> <p>Savoir favoriser l'expression et la communication.</p> <p>Savoir expliciter les normes et usages sociaux.</p> <p>Savoir aider la personne à se positionner dans un projet personnalisé.</p> <p>Savoir favoriser l'apprentissage des règles de vie collective.</p> <p>Savoir se positionner auprès de la personne aidée en tant qu'adulte de référence.</p> <p>Savoir repérer et prévenir les situations de maltraitance.</p> <p>Savoir prendre en compte et analyser une situation en référence, une problématique plus globale.</p> <p>Savoir exploiter une relation d'échange.</p> <p>Savoir affiner ses objectifs de travail.</p> <p>Savoir instaurer une coopération avec la famille et les proches.</p> <p>Savoir utiliser une activité technique pour développer une action éducative.</p> <p>Savoir concevoir et mener des activités de groupe et rendre compte de leur budget.</p> <p>Savoir instaurer une coopération avec les entreprises de l'environnement.</p> <p>Savoir repérer les attentes sociales et professionnelles les entreprises de l'environnement.</p> <p>Savoir gérer les interactions à l'intérieur du groupe.</p> <p>Savoir réagir de façon adaptée aux situations conflictuelles.</p> <p>Savoir organiser une équipe de travail en fonction des relations interpersonnelles.</p>

Domaine de Compétences	Compétences	Indicateurs de compétences
<p>DC 2 Conception et conduite de projet éducatif et technique spécialisé</p>	<p>2.1 Organisation de l'environnement de travail et de la gestion de la production. Organiser un environnement de travail et d'apprentissage adapté aux usagers.</p> <p>Transmettre de façon adaptée des savoirs et savoir-faire techniques dans le cadre d'un parcours d'insertion et de formation professionnelle.</p> <p>Assurer la continuité, le suivi et l'évaluation de l'activité et gérer la production.</p> <p>2.2 Conception, conduite et évaluation d'un parcours de formation et d'insertion sociale et/ou professionnelle. Établir un diagnostic permettant de construire un projet de formation et d'insertion professionnelle.</p> <p>Aider les personnes à élaborer et engager un projet d'insertion sociale et professionnelle et à l'évaluer.</p>	<p>Connaître et mettre en application les règles et usages techniques liés au métier. Connaître les dispositions législatives et réglementaires plus directement liées à son domaine d'intervention. Savoir analyser et aménager le poste de travail en fonction de la personne. Savoir évaluer et prendre en compte la pénibilité du poste de travail. Savoir déterminer les axes de la construction de l'identité professionnelle au regard des objectifs du parcours dans un contexte d'activité. Savoir expliquer, faire respecter la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et de prévention des risques. Savoir participer à l'évaluation et à la prévention des risques.</p> <p>Savoir construire, mettre en œuvre et évaluer une progression et une séquence d'apprentissages professionnels adaptées à la population accueillie, au contexte professionnel et à l'environnement de l'emploi. Savoir assurer une veille technologique.</p> <p>Connaître et savoir mettre en place des outils de gestion de la production : budget, coût de production, devis, gestion des stocks. Savoir mettre en place des supports pour assurer la continuité de son activité et l'encadrement des personnes. Savoir favoriser la coopération entre les membres du groupe.</p> <p>Savoir établir un contrat avec l'utilisateur et/ou ses représentants. Savoir aider l'utilisateur à exprimer et formaliser ses aspirations. Savoir repérer les besoins et capacités techniques individuels de chaque membre du groupe. Savoir mettre en adéquation les potentiels de l'individu et les exigences du milieu d'insertion visé. Savoir repérer et saisir les opportunités d'un environnement.</p> <p>Savoir construire avec la personne, en fonction des possibilités et contraintes de l'environnement, les différentes étapes d'un parcours. Savoir élaborer, mettre en œuvre, évaluer et réajuster un projet.</p>

Domaine de Compétences	Compétences	Indicateurs de compétences
DC 3 Communication professionnelle	<p>3.1 Travail en équipe pluriprofessionnelle.</p> <p>S'inscrire dans un travail d'équipe.</p> <p>Élaborer, gérer et transmettre de l'information.</p> <p>3.2 Coordination</p> <p>Elaborer et partager une information adaptée aux différents interlocuteurs.</p> <p>Assurer en équipe la cohérence de l'action de formation et d'insertion professionnelle.</p>	<p>Savoir coopérer avec les membres de l'équipe et solliciter des avis, des aides. Savoir collaborer à la réflexion et à l'élaboration du projet individuel de la personne. Savoir repérer et situer son domaine d'intervention dans le cadre d'une approche globale de la personne. Savoir assumer le rôle de référent.</p> <p>Savoir traiter, sélectionner et transmettre l'information utile et nécessaire à la compréhension de l'évolution de la personne dans le respect de son intimité et de la confidentialité. Savoir mettre en place des outils de recueil d'informations spécifiques à son activité et transcrire ses observations. Savoir analyser les écarts avec les attentes des professionnels environnants. Savoir élaborer et rédiger des comptes rendus de situations.</p> <p>Savoir repérer le caractère d'urgence d'une information à transmettre. Connaître et savoir appliquer les procédures de communication de l'information qui existent dans l'institution.</p> <p>Savoir animer une réunion de travail. Savoir soutenir et accompagner les orientations d'une équipe. Savoir organiser la cohérence des interventions des différents membres d'une équipe. Savoir utiliser les techniques de gestion des conflits.</p>

Domaine de Compétences	Compétences	Indicateurs de compétences
<p style="text-align: center;">DC 4 Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter institutionnelles</p>	<p>4.1 Implication dans les dynamiques institutionnelles. Participer, au sein de l'équipe pluriprofessionnelle à l'élaboration et à la mise en œuvre des différents projets institutionnels.</p> <p>Contribuer à la mission de l'établissement par la mise en œuvre d'un projet d'atelier ou d'activités techniques et par des méthodes d'accompagnement vers l'emploi.</p> <p>Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques.</p> <p>4.2. Travail en partenariat et en réseau. Assurer et développer, dans le cadre de ses fonctions, des liens avec l'environnement économique local.</p> <p>Développer des activités en partenariat avec l'environnement de la formation professionnelle et de l'entreprise.</p> <p>Développer et transférer ses connaissances professionnelles.</p>	<p>Connaître les statuts et fonctions des différents professionnels de la structure. Savoir analyser sa pratique professionnelle pour en délimiter le cadre de son intervention. Connaître les différents projets institutionnels et leurs champs d'application. Savoir représenter son service et/ou établissement. Savoir adapter sa communication aux différents partenaires.</p> <p>Connaître l'institution et les missions qu'elle assure. Connaître le cadre législatif et réglementaire de l'institution. Connaître et participer, dans le cadre de son intervention, à la politique de prévention des risques. Savoir contribuer à l'élaboration du projet d'établissement par son projet d'atelier ou d'activités. Savoir évaluer et rendre compte de l'orientation et de l'évolution du projet d'atelier ou d'activités. Etre en capacité d'intégrer, dans son champ de compétence, une démarche qualité.</p> <p>Savoir prendre en compte les évolutions des problèmes sociaux. Savoir actualiser ses connaissances professionnelles. Savoir actualiser sa connaissance de l'environnement économique et de l'emploi. Savoir capitaliser les expériences professionnelles. Savoir prendre de la distance par rapport à ses pratiques professionnelles. Savoir entretenir une réflexion éthique sur les pratiques professionnelles.</p> <p>Connaître les principaux donneurs d'ordre de l'activité qu'il encadre. Connaître l'environnement socio-économique de l'institution qui l'emploie. Connaître les partenaires de l'institution et leurs missions. Savoir présenter et représenter l'institution lors de rencontres avec les donneurs d'ordres. Savoir se positionner face à une proposition d'activité qu'il jugerait en inadéquation avec les capacités des personnes.</p> <p>Savoir conduire des actions conjointes avec les partenaires de l'intervention sociale, sanitaire, scolaire, de la formation professionnelle et de l'emploi. Savoir assurer des liens commerciaux avec les partenaires économiques. Savoir offrir une référence professionnelle aux partenaires économiques. Savoir être un interlocuteur de référence auprès des partenaires économiques pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées ou en difficulté sociale.</p> <p>Savoir conceptualiser ses pratiques professionnelles. Savoir s'auto-évaluer. Savoir appliquer les méthodologies de recherche. Savoir assurer une fonction de tutorat pour la formation des futurs professionnels. Savoir transmettre des valeurs, connaissances et méthodes professionnelles et les traduire dans les pratiques</p>